

Inscription au service repas pour les élèves de la **section primaire**

Nom et prénom :..... Classe :.....

L'inscription aux repas chauds ne sera acceptée que si toutes les factures antérieures ont été payées.

Un repas chaud est constitué d'un potage, d'un plat et d'un dessert.

Il est déconseillé aux élèves ayant une allergie alimentaire de s'inscrire au service repas chaud ou au service potage.

Les menus sont publiés mensuellement sur le site internet de l'école.

L'inscription aux repas est ANNUELLE, la facturation est trimestrielle.

En cas d'absence d'un élève, il est possible de décommander le repas si un mail est envoyé **avant 8h50** au secrétariat (secretariat@sthub.be). Tout mail reçu après 8h50 ne sera pas pris en compte.

Lors des excursions scolaires, les repas sont automatiquement décommandés.

Les potages non pris (pour le service potage) ne sont pas remboursés.

Premier repas le lundi 4 septembre 2023 – dernier repas le vendredi 28 juin 2024.

Merci de cocher POUR CHAQUE JOUR le service choisi.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Repas chauds				
Potage				
Pique-nique				
Quitte le collège à midi				

L'inscription aux repas chauds ou pique-nique implique un accord de votre part pour les frais liés au forfait de garderie – avantages sociaux de la commune d'Auderghem. L'intervention des parents s'élève à 1,30 € par jour et par famille et concerne les surveillances du temps de midi, du matin avant 8h30 et de l'après-midi avant 16h (heure à laquelle commence l'école des devoirs/garderie). La facture est trimestrielle. Une attestation de garderie reprenant ce poste est délivrée par le Collège.

Date :..... Signature :.....

Document à remettre au titulaire au plus tard pour le mercredi 30/08/23. Merci.